ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D140903385**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/11/2026	26003335

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/11/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S054D244**

(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**

(3) COORDONNÉES : **Entrée Gauche**
154, Rue Pierre et Marie Curie

54710 LUDRES

Tél : 03.83.22.36.80 **Fax:**

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **054D1237**

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
GN-835-AM(F)	29/03/2023	29/03/2023

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	308

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR3FBYHZTPY537494	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP199S420	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

162517

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 18/11/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

6.1.7.g.1. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière gravement détérioré : AVG

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+0.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	1 %		25 %	
Force verticales :	891 daN		530 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	282 daN	274 daN	179 daN	167 daN
Déséquilibre (< 20%) :	4 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	282 daN	274 daN	179 daN	167 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 63 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 25 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51m⁻ ¹) : C1: < 0.10 C2: < 0.10

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): -2.2 % -0.5 %